

**CRIQ NORD EST**

**Sujets abordés le 10 octobre 2014**

Thème	Lieu	Question / suggestion des habitants	Proposition / réponse de la ville
Circulation	Rue du Médoc	Absence de voie cyclable sécurisée, absence de trottoir... Quels aménagements sont prévus ? La voie est considérée comme étant "à l'abandon".	Cette voie sera effectivement aménagée, selon plusieurs phases (en fonction des crédits sur le contrat de CODEV avec la CUB). Des études ont été effectuées sur le précédent contrat de CODEV. Les travaux pourront commencer à partir de 2015. Il y aura un temps de concertation avec les habitants.
		Vitesse excessive : des panneaux de limitation de vitesse, des ralentisseurs... sont proposés.	Les panneaux de limitation ont une efficacité assez limitée. La CUB pourrait étudier comment améliorer leur efficacité. La ville ne disposant pas d'appareils pour faire des contrôles de vitesse, ces contrôles sont effectués par la Police Nationale. Il n'est pas prévu pour le moment de se doter de ces appareils assez coûteux. La pose de ralentisseurs n'est pas prévue pour le moment. Mais ce sera à discuter avec le schéma d'aménagement que présentera en 2015 la CUB aux habitants.
		L'éclairage public est insuffisant. Deux arrêts de bus ne possèdent pas d'éclairage.	Il ne faut pas hésiter à signaler ces dysfonctionnements directement aux services techniques. L'éclairage des deux arrêts de bus sera signalé auprès du gestionnaire de ce mobilier urbain : Clear Channel qui vérifiera si ils devraient être éclairés. Toutefois, la ville s'est dotée d'un prestataire pour l'éclairage public, qui peut mettre en place des éclairages provisoires, si les délais de réparations sont trop longs. C'est un dispositif nouveau que la ville n'hésitera pas à l'utiliser.
	Angle de la rue du Médoc et la rue de la Gravière	Cet angle n'est pas bien sécurisé et "un jour il y aura des accidents"	Une demande des riverains de la rue de la Gravière avait été faite pour mettre la rue de la Gravière en sens unique. <u>Cette proposition a été étudiée et sera prochainement examinée lors d'un CRIQ.</u> L'angle des deux rues sera traitée en même temps.
	Rue de Turenne	Double sens dangereux - Stationnements gênants. Un sens unique est proposé..	La ville n'y est pas défavorable. L'avis des riverains sera sollicité. Le sens sera à définir. Concernant le manque de places de stationnement dans cette rue, justement, la mise en sens unique pourra libérer de l'espace pour positionner des places de stationnement..
	Chemin de Sourbey	Vitesse excessive (due à la déviation depuis la rue des Girondins compte-tenu des travaux). Un dos d'âne est demandé.	Les travaux, très nombreux en ce moment, occasionnent ces désagréments. La question de la pose d'un ralentisseur paraît toutefois prématurée.
	Rue des Graves	Certains stationnements sont considérés comme gênants et la police met des PV. Que peut faire la ville ? Ne faut-il pas repenser l'aménagement ?	Lorsque la rue a été aménagée, la question du stationnement à cheval sur les trottoirs, ne posait pas de difficulté. Depuis, les comportements ont évolués et la Police Nationale verbalise les voitures stationnées sur le trottoir. Pour répondre à cette problématique, la ville va se rapprocher de la CUB (notamment pour les aspects règlementaires) pour étudier un possible marquage au sol afin de formaliser des stationnements.
	Rue de Bernède	Les trottoirs sont dangereux car le rétrécissement est très marqué. Pourrait-on enlever cet aménagement ?	Cet aménagement sert justement à diminuer la vitesse et cela fonctionne très bien. Les véhicules doivent ralentir drastiquement. A noter : il s'agissait d'un projet qui avait donné lieu à de la concertation avec les riverains. Cet aménagement ne sera donc pas enlevé.
	Rue Victor Hugo	La circulation est très importante car une déviation ramène le trafic des poids lourds dans cette rue. Est-ce que cette déviation sera supprimée, une fois les travaux terminés ?	La déviation sera effectivement supprimée une fois les travaux finis. La rue V Hugo est néanmoins une voie de cat 2 et occasionne donc beaucoup de passage. Pour la vitesse, c'est difficile car il faudrait un gendarme derrière chaque véhicule incivique. Les comptages faits grâce au radar pédagogique permettront d'évaluer précisément les comportements des gens. Selon les résultats, des propositions pourront être faites. Un prochain CRIQ pourra révoquer cette situation et un aménagement peut être étudié.
	Ste Christine	Les habitants font remarquer que le bus roule vite.	Le constat a déjà été remonté à la société Keolis. Normalement cela s'est déjà amélioré, ce que les habitants présents approuvent. Un rappel sera fait à Keolis car il semble qu'il y a encore des chauffeurs qui exagèrent.

Thème	Lieu	Question / suggestion des habitants	Proposition / réponse de la ville
	Pistes cyclables	Existe-t-il un schéma de cohérence des déplacements cyclables, notamment vers les écoles ?	C'est entre autre la problématique de la poursuite de la piste cyclable après la rue des Graves qui est posée. Il y a bien une étude globale sur ce sujet réalisée par la CUB. Cette étude est également assortie de propositions d'améliorations qui seront exposées lors d'un prochain CRIQ.
Trottoirs	Rue Platon	La circulation sur le trottoir est difficile (poussettes). Le trottoir est trop étroit	Concernant la mobilité réduite (handicaps, poussettes, ...), la ville améliore les voies au fur et à mesure. Il y a un PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics) qui est réalisé par la ville en concertation avec la CUB. Ce Plan est suivi par une commission composée d'élus, d'habitants et des services publics. Sa mise en oeuvre prend du temps mais progressivement les choses s'améliorent.
	Rue Pasteur	Les trottoirs sont étroits et le stationnement incivil.	La Rue Pasteur est traitée par le PAVE. Des améliorations sont faites régulièrement sur cette rue. Lors de la réunion du 10 octobre, l'endroit de la rue Pasteur évoqué dans le courrier n'a pas été précisément identifié.
	Rue du Médoc	Les accotements sont peu pratiques (poussettes, écoliers,...). Quels aménagements sont prévus ?	Cette rue est traitée dans le cadre du contrat de CODEV (par phase) - Un CRIQ sera dédié à ce projet.
	Chemin de Courtade	Un problème concernant le trottoir face au Couquéou est signalé. De plus, il y a une haie qui déborde sur le trottoir (à hauteur du n° 12). Que peut faire la Mairie?	La demande est bien prise en compte. Concernant le trottoir, les services vont aller voir. Pour la haie, c'est au propriétaire de la tailler. Il sera mis en demeure de le faire par la ville. Si ce n'est pas fait dans des délais acceptables, la ville fera réaliser les travaux et facturera au propriétaire.
	Résidence des Cyclades	L'aménagement des trottoirs s'est arrêté à cette résidence. Il avait été envisagé que les travaux reprendraient mais ce n'est toujours pas fait. Quand ces travaux reprendront ils?	Comme il a été dit en début de réunion, la ville et la CUB essayent de refaire les trottoirs les plus anciens et les plus abimés, grâce au FIC (Fonds intercommunaux). Un état des lieux des trottoirs les plus abimés sera fait par les services municipaux et une programmation des travaux sera effectuée. Néanmoins, il faut bien noter que ces fonds sont limités et imposent de faire des choix.
Voirie	Stop Sablière Broustéra	Pourrait-on modifier le stop du chemin du Broustéra qui manque de visibilité ?	Le problème n'est pas apparu jusque là mais les services de la ville vont vérifier sa configuration. Si le stop ne convient pas, une modification sera proposée.
	Carrefour de Bernède	Ce carrefour est mal configuré et pose plusieurs problèmes (circulation automobile, cycliste, piétonne, ...)	Ce problème est bien identifié par la CUB et la ville. Pour autant, l'environnement très contraint de cette zone ne permet pas de trouver une solution évidente. Les services communautaires y travaillent actuellement. Une solution sera présentée dès qu'elle sera prête mais elle est très difficile techniquement à trouver.
Urbanisme	Ville en général	Concernant la politique de l'urbanisme sur la commune : pourquoi densifier ? (nuisances, conflits, ...). Quel est le cadre général?	Un CRIQ dédié à cette question sera organisé en janvier 2015. Il permettra d'expliquer les principales orientations de la ville en ce domaine et de préciser la politique d'urbanisme concernant notamment le centre ville.
	Rue des Graves	Une demande a été faite au service urbanisme d'une copie de PC, sans réponse à ce jour.	Une réponse directe est adressée par mail à la personne ayant posé la question.
	Chemine de Petot	Quelle est la domanialité et le statut de ce chemin ?	Le chemin est privé.
Assainissement	Avenue de Paris	Il manque une protection sur les avaloirs de cette avenue pour éviter le refoulement et les inondations. Par ailleurs, des trottoirs ont subi des tranchées pour des travaux d'assainissement mais n'ont pas été remis en état.	Concernant les avaloirs, la CUB et la ville travaillent actuellement pour trouver une solution. Il s'agit d'un problème de calibre des tuyaux d'évacuation. Les tuyaux de sortie sont inférieurs à ceux de l'avenue de Paris et cela crée donc un "goulet d'étranglement". Les différentes solutions sont à l'étude (bac tampon par exemple). La remise en état des trottoirs sera signalée à la CUB avec une demande de réctification.
	Rue des Graves	Il manque un avaloir au milieu de la rue.	La CUB va être relancée sur ce sujet
Eclairage public		Un lampadaire est cassé.	Une réponse directe est adressée par mail à la personne ayant posé la question.
Stationnement	Parking des Halles	Les possibilités de stationnement sur le parking des commerces des Halles (lieu dit Miotte) ne sont pas suffisantes.	Sur cette petite zone commerciale, il manque effectivement un peu de stationnement à certaines périodes (le samedi et le dimanche principalement). Pour autant, la zone bleue a grandement facilité la rotation des véhicules. La Police Municipale a pour consigne de verbaliser systématiquement en cas d'infraction caractérisée. Il est toujours difficile et honéreux de créer des places de parking. Dès que c'est possible, la ville et la CUB essayent néanmoins de le faire.
Travaux	Rue des Graves	Pourquoi les travaux rue des Graves concernant le gaz et les eaux usées n'ont pas été faits en même temps que les travaux de la rue, il y a quelques années ?	La plupart du temps, ces travaux sont réalisés concomitamment. Cependant, ce n'est pas toujours possible et parfois, il y a des ratés.

Thème	Lieu	Question / suggestion des habitants	Proposition / réponse de la ville
	De manière générale	Lorsqu'il existe d'éventuels points de désaccords entre la CUB et la ville. Qui peut trancher ?	Cela arrive très rarement. La plupart du temps, des négociations et des échanges permettent de rapprocher les vues. C'est aussi la question du coût des aménagements qui départagent les différentes options entre elles. Cette question pourra être abordée lors d'un prochain CRIQ.
Divers		Deux questions, une sur les avions et l'autre sur la qualité de l'eau, seront également débattues lors d'un prochain CRIQ.	